

FICHE D'INSCRIPTION



2025 SECTEUR FAMILLE

Adhésion valable du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de l'année en cours

ADULTE(S)

Nom Prénom Sexe M F

Adresse : Code Postal

Ville/Commune..... Quartier.....

Téléphone : E-Mail :

Situation Professionnelle : Salarié(e) Demandeur d'emploi Étudiant(e) Retraité(e) Autre

Profession : Date de Naissance : /..... /.....

Nom Prénom Sexe M F

Adresse : Code Postal

Ville/Commune..... Quartier.....

Téléphone : E-Mail :

Situation Professionnelle : Salarié(e) Demandeur d'emploi Étudiant(e) Retraité(e) Autre

Profession : Date de Naissance : /..... /.....

ENFANT(S)

Nom	Prénom	Date de Naissance	Âge

MIEUX VOUS CONNAITRE...

- Comment avez-vous connu l'Agora ? bouche à oreille par un ami/voisin via internet affichage presse

- Y'a-t-il un savoir-faire que vous aimeriez partager avec d'autres adhérents, si oui lequel ?

- Qu'attendez-vous des activités proposées à l'Agora ?

- À quel type d'activité souhaitez-vous participer ? ateliers thématiques sorties repas débats
 projets collectifs animations de quartier

CHARTRE DES SORTIES FAMILIALES DE L'AGORA

Les sorties familiales organisées par notre association sont un moment privilégié pour partager des instants conviviaux et renforcer les liens entre les participants. Afin d'assurer le bon déroulement de ces sorties et garantir à chacun une expérience agréable, voici le mode d'emploi des bonnes pratiques à respecter.

1. Inscription et annulation

Les places pour les sorties familiales sont limitées et attribuées selon l'ordre d'inscription. Afin de permettre à d'autres adhérents ou familles de profiter des places vacantes en cas de désistement, nous vous demandons de bien vouloir nous informer de toute **annulation au moins 48 heures avant la sortie**. Dans ce cas, un remboursement pourra être effectué. Si l'annulation intervient après le délai de 48 heures, aucun remboursement ne sera accordé, sauf en cas de force majeure et sur présentation d'un justificatif.

2. Convivialité et respect

Nos sorties familiales sont avant tout un moment de convivialité, d'échanges et de partage. Nous comptons sur la bienveillance de chaque participant pour faire de ces moments des expériences agréables pour tous. Le respect des autres, des lieux visités, ainsi que des consignes de sécurité et d'organisation est essentiel pour le bon déroulement de chaque sortie.

3. Co-voiturage

En raison du nombre limité de places dans le véhicule mis à disposition par l'association, nous encourageons le co-voiturage entre les participants pour optimiser les trajets. L'association ne prendra pas en charge les frais liés au co-voiturage. Si vous disposez de places disponibles dans votre véhicule, n'hésitez pas à en informer les autres participants ou l'équipe d'animation, afin de faciliter la gestion des places. Bien que le co-voiturage soit facultatif, il est apprécié que les passagers contribuent, en accord avec le conducteur, aux frais d'essence et de péage. Cette contribution favorise la solidarité et permet de rendre les trajets plus équitables pour tous. L'entretien du véhicule, ainsi que la conformité de l'assurance et du contrôle technique, restent bien entendu à la charge du conducteur. L'association décline toute responsabilité en cas de dommages ou d'incidents liés au transport effectué dans un véhicule personnel.

4. Règles de sécurité

La sécurité de tous est une priorité. Il est impératif que chaque participant respecte les consignes données par l'équipe d'animation, en particulier lors des déplacements, des visites et des activités extérieures. Les enfants doivent être accompagnés et surveillés par un adulte tout au long de la sortie.

5. Respect des horaires

Pour garantir le bon déroulement de la sortie, il est important d'arriver à l'heure prévue pour le départ. Les départs en retard peuvent entraîner des perturbations pour l'ensemble du groupe, il est donc essentiel de respecter les horaires communiqués.

6. Matériel et effets personnels

Pensez à prévoir les effets personnels nécessaires (panier repas, bouteille d'eau, crème solaire, médicaments en cas de besoin) en fonction des activités prévues. L'association ne pourra être tenue responsable en cas de perte ou de détérioration de vos biens personnels.

Dans cet esprit commun de partage, d'échanges et de solidarité qui nous anime, l'ensemble de l'équipe de l'Agora vous remercie pour votre compréhension.

Date :

Signature

avec la mention « lu et approuvé »

Nom :

Prénom :